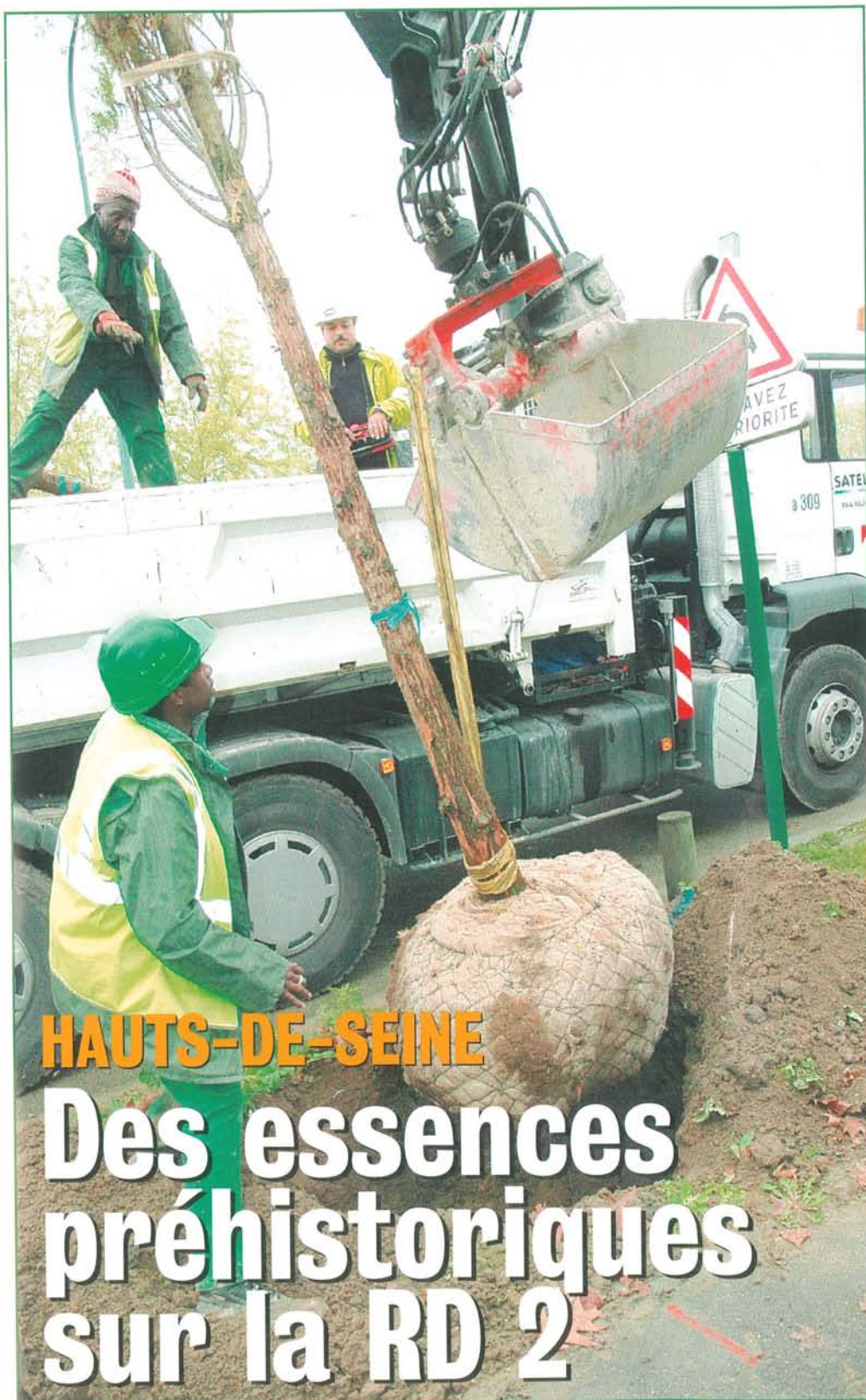


# Paysage

Actualités

N°275 JANVIER 2005



**HAUTS-DE-SEINE**

**Des essences  
préhistoriques  
sur la RD 2**



**REIMS se met à l'heure  
du tramway**



**TRANCHÉES**  
Creuser  
dans  
les règles  
de l'art



**ANGERS** Le parc de Balzac:  
46 ha de gestion différenciée





# REIMS

## se met à l'heure du tramway

► **Poussée par l'arrivée prochaine du TGV, Reims met en place un plan global d'embellissement.**

► **Point d'orgue à ce remaniement urbain: un tram paysager à l'horizon 2010.**

**E**n 2007, avec le TGV, la capitale champenoise sera à 45 minutes de Paris depuis la gare centrale et à une 1/2 heure de Roissy! «D'où le programme de rénovation et d'embellissement lancé en 2001» précise Jean Paul Siméon, responsable des espaces urbains. Un vrai «plan de bataille» avec, aussi, l'arrivée du tram en 2010 si les élus s'accordent en février prochain. L'enjeu est d'importance et la démarche en cours s'appuie sur diverses mesures. Une charte de mobilier urbain fixe, depuis 2002, couleurs et styles pour chaque quartier (classiques et brun sépia au centre, vert ailleurs) ainsi que la nature et les nuances des revêtements de sol. La campagne de ravalement obligatoire de l'axe historique «Cardo», des voies parallèles et de la rue Thiers conduisant à la gare, accompagne un plan lumière. «Elle s'impose à tous les projets publics ou privés avec l'enfouissement des réseaux

et les économies d'énergie» note Eric Citerne, directeur de l'Urbanisme. Avec en perspective un panorama «découverte nocturne» de tous les monuments et édifices majeurs qui gravitent autour de la Cathédrale bientôt magnifiée par les variations lumineuses et progressives imaginées par Roger Narboni.

### **La métamorphose urbaine s'organise.**

Pavages des chaussées, trottoirs élargis, contenueurs enterrés, nouvelles fontaines, massifs, suspensions fleuries, plantations de 1400 arbres d'alignement, les projets s'enchaînent. La Place Museux offrira bientôt, un nouveau visage: micocouliers, lampadaires de style et suspensions fleuries, pavés de pierre préfigurent le futur aménagement de la Place Saint Nicaise, bloqué par des fouilles archéologiques. «Un projet paysager va également, en 2005, modifier l'allure et l'atmosphère de la rue Buirette, entre la Place





1. PROJET DE TRAITEMENT de l'espace public face au théâtre, en centre ville, lié à la mise en place du tram.

2. PRÈS DU CENTRE DES CONGRÈS, la fontaine du parc de la Patte d'Oie, dans la continuité des Promenades Basses. La présence de l'eau dans la ville fait partie du plan d'embellissement rémois.

3. LE PARC LÉO LAGRANGE, partie intégrante de la future Coulée Verte, d'une superficie de 15 ha. Ici, sa partie « naturelle », récemment construite et en prise directe avec les habitations.

4. LE FUTUR TRAM fait la part belle au végétal : emprise engazonnée et traitement paysager des abords. Ici, le quartier de la Croix-Rouge.



E.B.

Dubus-Richez

d'Erlon, piétonne depuis 10 ans, et le Centre des Congrès» signale Jean Paul Siméon. «Réduire la circulation sans la supprimer», ici comme ailleurs, la philosophie du PDU s'applique. Avec, à la clef: trottoirs de 14 m, bassins, circuits aquatiques franchis par des caillebotis, murs d'eau, arbres palissés ou libres, fleurissement, dallages, éclairages des façades et mobilier urbain semblable à celui de la Place d'Erlon «pour assurer la continuité contemporaine...». Mais le grand projet, prévu à la même période, c'est la mise en valeur du parvis de la Cathédrale et de ses abords (4 ha). «Bien qu'à 2 pas des rues commerçantes et traversé par 1 million de visiteurs par an, c'est un espace vide et sans âme» reconnaît Olivier Rigaud, chargé du projet à la Direction de l'Urbanisme. Pour renforcer l'esprit des lieux: une découverte progressive de la façade à travers différents masques végétaux. «Ainsi, la perspective frontale, renforcée par le resserrement des tilleuls d'alignement de la rue Rockefeller - juste dans l'axe de la façade -, concentrera d'abord les regards sur le porche central» précise notre interlocuteur. Plus près, deux terrasses surélevées, plantées de féviers et d'arbustes persistants, avançant

de part et d'autre du parvis telles des ceillères en forme d'écran, ménageront un effet de surprise face à la monumentalité de l'édifice. Ceinturées de longues assises en pierre, elles offriront des vues obliques privilégiées sur la statuaire et les bâtiments voisins. «Le parvis, légèrement pentu et piéton, reprendra vie en accueillant des spectateurs» espère Olivier Rigaud. Une promenade autour de la Cathédrale reliera ultérieurement la médiathèque à la Bibliothèque Carnegie, près des jardins récemment aménagés du Palais du Tau.

**Un tram vert du Nord au Sud.** «Le futur tram est déjà intégré au projet, sur l'ensemble de son parcours, depuis le quartier Orgeval au Nord jusqu'à la Croix Rouge au Sud et même vers le CHU» confirme Eric Citerne. «En dehors du centre, il sera engazonné sur la moitié du tracé et traité en séquences selon la spécificité des secteurs traversés» ajoute Frédéric Blérot, chargé du projet au Cabinet Dubus-Richez à Paris. Mail planté sur le boulevard des Tendeurs, arbres de hautes tiges et parvis urbain et végétal pour l'église Saint Thomas, avenue de Laon, requalification des alignements historiques des Pro- ►►

### Les espaces verts rémois

- Surfaces d'espaces verts gérées par le SEV: 217 ha (566 sites)
- Équipements sportifs: 112 ha (33 sites)
- Cours d'écoles: 38 ha (124 sites)
- Cimetières: 44 ha (6 sites)
- Jardins familiaux: 54 ha (1500 parcelles)
- Arbres d'alignement: 21200
- Nombre d'essences utilisées: 72
- Bancs publics: 2160
- Jeux: 600 (142 sites)
- Bacs, vasques, jardinières: 163
- Suspensions florales: 122
- Surfaces fleuries: 7000 m<sup>2</sup>
- Points fleuris: 88
- Arrosage intégré: 70 sites soit 8,3 ha



# REIMS

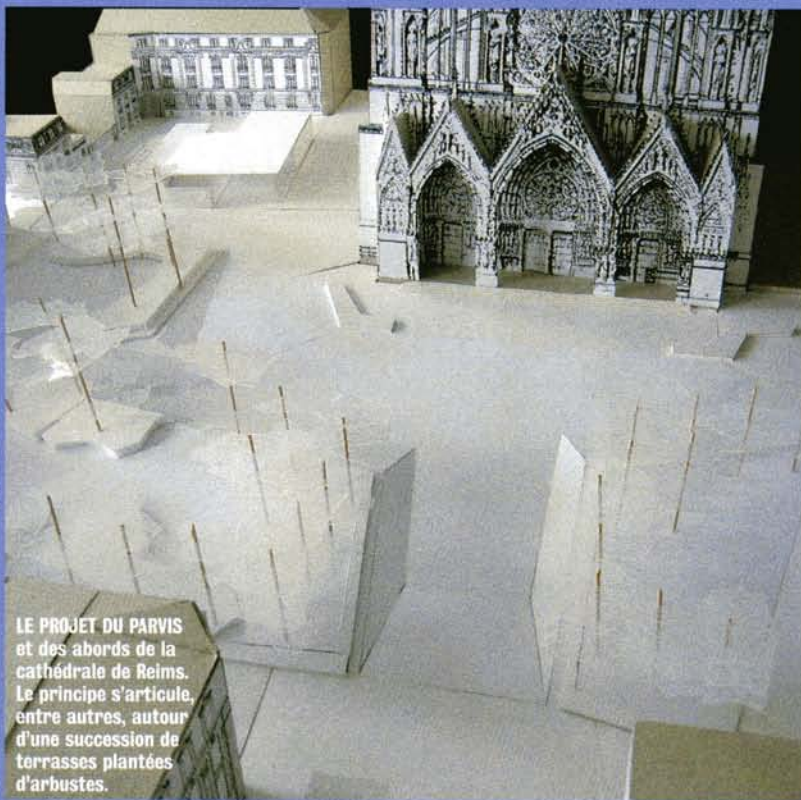
se met à l'heure du tramway



LA PLAGE MUSEUX offrira bientôt un nouveau visage: plantations, sols, luminaires font partie du projet.



LE TOUT RÉCENT PARC Maryse-Bastie, sur le thème de l'eau mais sans sa présence!



LE PROJET DU PARVIS et des abords de la cathédrale de Reims. Le principe s'articule, entre autres, autour d'une succession de terrasses plantées d'arbustes.

C. RICHAUD

► menades et des circulations de part et d'autre avec 2 voies Zone 30 côté ville et 2x2 voies enterrées côté gare, ouverture du square Colbert, traversée centrale du Cour Langlet sur l'actuel parterre fleuri et recomposition paysagère... Au Sud, il empruntera le site propre en cours d'aménagement, le long du Parc St John Perse (5 ha), vaste cuvette engazonnée couronnée de plantations, l'une des toutes premières réalisations du paysagiste Jacques Simon. «La prolongation du talus boisé par deux rangées d'arbres d'alignement sur le terre-plein central du site et de l'autre côté de la voie de circulation aux pieds des immeubles du quartier Croix-Rouge, assurera une continuité visuelle végétale malgré la coupure» constate Eric Lavoisy, responsable du SEV. Ne manque plus que le TGV! ■ **Jocelyne Devedjian**

## Une Coulée verte de 650 ha

La future Coulée verte rémoise, qui se trouve actuellement en cours de réalisation, s'organise de part et d'autre de la Vesles et du canal, sur une bande non urbanisée, en plein cœur de ville. Elle s'étend sur une superficie qui avoisine les 650 ha, d'un seul tenant, c'est-à-dire sur 7% de la surface de l'Agglomération dont les collectivités contrôlent la presque totalité du territoire grâce à leur POS et son classement en zone ND (non constructible). Aujourd'hui, environ 45 ha ont été aménagés en espaces publics et en espaces verts urbains, le plus important étant le parc Léo Lagrange, sur la commune de Reims. Dessiné par l'architecte paysagiste Jacques Sgard et réalisé il y a maintenant plus d'une vingtaine d'années, ce parc s'étend sur 15 ha et comprend une zone naturelle, des aires de jeux, un plan d'eau, des promenades... Le projet de la Coulée verte et de sa valorisation devrait voir son aboutissement d'ici... une vingtaine d'années!

## INTERVIEW ÉRIC CITERNE

Directeur de l'Urbanisme

### «Aménager la ville, c'est avant tout anticiper sur ses besoins futurs»

**Sur quels critères s'appuie la requalification urbaine que vous engagez actuellement sur la ville de Reims?**

Tout d'abord, il faut savoir qu'au niveau de la population, Reims est la ville la plus dense après Paris (4000 hab./km<sup>2</sup>) et, malgré le boom des constructions, elle s'est toujours développée sur elle-même et n'a jamais quitté ses limites depuis 1950! Conserver cette lisibilité très nette entre ville et campagne est toujours une exigence. Ensuite, c'est une ville aérée comportant de larges espaces propices à l'aménagement d'espaces verts et de sites paysagers. L'objectif de notre plan d'embellissement, c'est par conséquent de travailler sur la mise en relation des différents sites tout en poursuivant les plantations d'alignement et en harmonisant les revêtements de sol et les luminaires, la Coulée verte et le tram étant des vecteurs de liaison pour nos quartiers.

**Quels sont, d'ores et déjà, les effets remarquables du futur TGV?**

D'ici 3 ans, on peut dire que la ville de Reims aura intégré la première couronne parisienne, puisqu'elle

va se retrouver à moins d'une heure de Paris.

C'est cette nouvelle situation qui explique notre mobilisation actuelle pour mener toutes nos opérations qui tendent à l'embellissement de notre ville. Le TGV sera, mais on peut même dire qu'il l'est déjà, une véritable locomotive économique. Il nous faut donc anticiper les demandes de logements et prévoir de nouvelles zones d'activités avec, par exemple, la reconquête des friches industrielles et ferroviaires du Clairmarais qui se trouvent juste derrière la gare, un ancien faubourg du XIV<sup>ème</sup>, berceau des grandes sociétés à succursales multiples. A terme, cette stratégie devrait nous conduire à la réalisation de 70000 m<sup>2</sup> de tertiaire, de logements et de commerces en pied d'immeubles. On peut ajouter à tout ceci que la réduction de la coupure entre le centre et les quartiers, la mise en souterrain d'une 2x2 voies face à la gare et l'arrivée prochaine du tramway devront également s'intégrer dans un pôle multimodal à l'échelle de l'agglomération... C'est là tout l'objet de notre plan de réaménagement urbain.

**Quelles sont, plus précisément, les incidences du Plan de Développement Urbain sur vos objectifs?**

Elles concernent essentiellement les circulations. Il faut bien se rendre compte qu'actuellement, un peu plus de 50000 véhicules entrent chaque jour par les échangeurs de l'A4 dont 17000 le long des Promenades et 14000 devant l'Hôtel de ville! Supprimer considérablement ce transit et réduire les 10000 stationnements gratuits, en particulier sur les places centrales et les Promenades du XVIII<sup>ème</sup>, créer des zones 30, redistribuer la circulation pour rendre la ville aux habitants et aux visiteurs, tout cela fait partie de nos objectifs prioritaires. Tous nos projets intègrent cette problématique, y compris le tram qui participe à l'équilibrage des modes de déplacement, sans se substituer à l'un ou à l'autre et dont la 1<sup>ère</sup> ligne, Nord - Sud et passant par le centre, desservira 1/3 de la population rémoise soit environ 70000 personnes, 75% des étudiants et 26% des activités. L'enjeu est donc avant tout «urbanistique».